



Collectif



# PLANTES BIO INDICATRICES DU SOL

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- comprendre le fonctionnement biologique des plantes bio indicatrices
- savoir identifier les familles et espèces de plantes bio indicatrices et analyser leur sol à partir de leur présence
- Mieux caractériser ses sols et poser une réflexion sur l'impact de ses actions agronomiques, améliorer ses pratiques agricoles

## PROGRAMME

### Matinée

- initiation à la science botanique,
- qu'est ce qu'une plante bioindicatrice ?
- d'où vient la plante pour savoir ce qu'elle indique sur son sol ?

Connaître les bases de la science botanique ;  
Comprendre ce qu'est une plante bio-indicatrice. Comprendre d'où elle vient et ce qu'elle indique

### Après midi

- Visite de plusieurs parcelles et observation :
- mise en pratique des connaissances acquises le matin
  - observation des biotopes secondaires
  - reconnaissance des familles et espèces bio indicatrices

Savoir déterminer des biotopes secondaires  
Savoir reconnaître les familles et espèces bio indicatrices  
Comprendre l'influence des pratiques agricoles sur la flore spontanée

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentation orale accompagnée de supports visuels et écrits. Echange dynamique entre les stagiaires. Exercice de mise en application avec retours de l'intervenant

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.

## INTERVENANT-E-S

Jean Pierre Scherer : Pédologue, formateur en agronomie, botanique et écologie à la MFR de Chauvigny (86)

## Public

agriculteurs et agricultrices du département du Loir et Cher et des départements limitrophes

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7h00

## Dates et lieux de la formation

9 novembre 2021 - Lavardin

## Délais d'accès à la formation

1 semaine entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Simon Le Grumelec  
agriculturepaysanne@addear41.org  
02 54 56 00 71



TARIF

200 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL  
Organisme de Formation n°24410107341

02 54 56 00 71 agriculturepaysanne@addear41.org



Ne pas jeter sur la voie publique